

CANNET PASSION



Remise des trophées la cannetoise 1ère édition



Chers Cannetoises, chers Cannetois

Les temps électoraux restreignant l'amplitude de la communication, je m'attacherai à être le plus factuel possible en faisant un point sur les réalisations et les projets en cours.

L'aire de sports du Recoux s'est enrichie d'un stade en pelouse synthétique qui autorise la pratique sportive aussi bien des clubs que des scolaires ou encore de nos amis pompiers. Des plages de libre accès au public ont été aménagées. Je demande à tous les pratiquants de respecter ce lieu afin que son bon état soit préservé. L'inauguration devrait se faire en juin.

La station d'épuration est fonctionnelle. Modèle de modernité, elle produit à sa sortie une eau de grande qualité qualifiée "eaux de baignade". Des panneaux photovoltaïques et des mâts d'éclairages éoliens ont été installés. Les boues résiduelles sont transférées vers un centre de compostage.

Le désarmement de la cour de la gare, désormais propriété communale, débutera fin avril. À l'issue de ces travaux, en attendant d'autres financements, le parking sera agrandi afin de servir au mieux les commerces du centre-ville et les usagers de la gare.

Le projet de passerelle piétonne au-dessus de la voie ferrée se finalise. Si tout se passe bien, les travaux pourraient débuter au dernier trimestre. L'installation de la vidéo-protection et de ses 10 caméras réparties sur tout le territoire communal sera effective fin juin.

L'agence Pôle Emploi-Cœur du Var devrait être opérationnelle pour la rentrée.

Le permis de construire du projet Cap Santé, à côté du Pôle Emploi, est en cours d'instruction. Des réunions régulières avec les investisseurs se tiennent en mairie. Malheureusement, comme vous le savez, plus le projet est grand plus les délais sont longs. Patience et longueur de temps...

Sur le piton du Vieux Cannelles, une procédure d'acquisition foncière est en cours qui nous permettra de poursuivre la reconstruction des murs d'enceinte en pierre grâce à la collaboration des chantiers d'insertion.

Le Lavoir est en cours de ravalement grâce à l'inégalable participation de nos agents dont les compétences avérées nous permettent de réaliser en régie de nombreux travaux.

J'en profite pour remercier ici tout le personnel communal tant technique qu'administratif dont le dévouement et l'implication ne sont plus à démontrer.

Et toujours, le Tour cycliste du Haut Var, le Festival du Chien Rouge cet été, la semaine du développement durable, le dynamisme associatif, l'association des commerçants, la communauté éducative, le Comité d'animation, tous hommes et femmes qui chaque jour tissent le lien social, préparent l'avenir et contribuent au rayonnement de notre ville.

Courage et persévérance.

Jean Luc LONGOUR-Maire du Cannelles des Maures et Vice Président de Cœur du Var.

 Le mot du Maire	Page 02
 Pôle Technique de Rénovation Urbaine Nos réalisations	Pages 04 à 07
 Pôle Public de l'Eau Eau potable et assainissement	Pages 08 à 09
 Pôle Sports et Associations De nouveaux équipements, tour du Haut-Var, la Cannetoise, festivités de l'Ours, le dojo	Pages 10 à 13
 Pôle Enfance et Jeunesse Quelques nouvelles	Pages 14 à 15
 Pôle Éducation, Transports, Cantine Entrevue, une journée à l'école	Pages 16 à 17
 Pôle Solidarité Festin des sages, Commission vigilance, prévention, Resto du coeur	Pages 18 à 19
 Pôle Urbanisme et Développement Durable CAUE, RT 2012, Semaine du Développement durable	Pages 20 à 23
 Pôle Finances et Développement Économique Les commerces, Budget 2013, FISAC	Pages 24 à 25
 Pôle Culture, Connaissances et Découvertes Nouveaux horaires, bilan festival, Elsa Magrey, bilan estival, nouveautés	Page 26 à 27
 Pôle Administration Générale CCFF, comités de secteurs	Pages 28 à 29
 Patrimoine Coeur du var, le peuple tibétain, fait historique...	Pages 30 à 31
 Actualités	Pages 32 à 33
 Libre expression du groupe minoritaire des élus	Page 34
 L'état Civil	Page 35

Édité par : La Mairie du Cimet des Maures - 83340 Le Cimet des Maures
 Directeur de la Publication : Jean-Luc LONGOUD
 Conception et réalisation : Cabinet du Maire - Stéphanie GHAZZA Service Communication
 Photos : Service communication - Mairie - Photo-bière.fr - www.dfo-gragby.com (photos aériennes)
 Imprimerie : SIRA - Diffusion 2 500 exemplaires
 Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes aux lettres, n'hésitez pas à nous contacter.
 Ne pas jeter sur la voie publique.



Papier recyclé



Poursuivre notre programme annuel de rénovation de la voirie communale reste une constante depuis notre élection (mars 2008). Les travaux réalisés au cours de l'année 2012 ont été nombreux (travaux programmés et travaux dus aux inondations). La réhabilitation des bâtiments communaux n'est pas en reste, elle continue dans le respect des contraintes budgétaires.

Enfin, le contact régulier entre élus et population, au travers notamment des réunions de quartier, permet de connaître et résoudre les problèmes techniques de la vie quotidienne.

André Del Pia - 1er adjoint - Pôle Technique de Rénovation Urbaine - Pôle Public de l'Eau

Nos réalisations 2012

Voirie revêtement et/ou trottoir :

- Impasse des Arnavès
- Impasse des Mûriers
- Impasse Farriou
- Chemin Saint-Clair
- Voie Aurélienne / impasse des Amandons
- Rue de Vienne (partie haute)
- Enrochement route du Vieux Cannet
- Route du Vieux Cannet
- Chemin de Causserène
- Carrefour chemin de Causserène / chemin des Jardins / chemin des Roseaies
- Chemin du Théron
- Chemin des Jardins
- Traversée des Jardins
- Chemin des Costettes
- Impasse des Lys
- Chemin du Péréguiet
- Impasse Bachas
- Chemin des Écureuils (en régie*)
- Chemin des Agassons (en régie*)
- Chemin des Pétugues (en régie*)

- Chemin des Maigres (en cours et en régie*)
- Chemin des Allemands (en régie*)

Divers :

- **Stade football / rugby**
- **ZAC du Portaret** (Lotissement artisanal)
- Aménagement du Vallon de Vienne
- Enrochement du Vallon des Moulières
- Mur de soutènement (avenue du 8 mai / gare SNCF)
- Réhabilitation des ruelles du Vieux Cannet
- Pour la sécurité, création d'un plateau surélevé entrée Aire du Recoux
- Création d'un ruisseau à Saint-Andrieu (suite inondations)
- Réaménagement du square Frédéric Mistral
- Clôture école primaire (dernière tranche)
- Chemin Bourboutéou
- Le Vieux Cannet (chantier d'insertion)
- Remplacement de l'éclairage public (parking école primaire, rue Alphonse Daudet) programmé

Bâtiments :

- Rénovation fenêtres (1ère tranche) maison de la fraternité

- Agrandissement de la salle du conseil (en cours et en régie*)
- Agrandissement et rénovation de la salle de danse (en régie*)
- Climatisation maison pôle solidarité
- Salle du Recoux (changement éclairage, rideaux métalliques, faux plafonds).

Acquisition de matériels :

- 1 kangoo affecté à l'atelier pour dépannage
- 1 dacia duster affecté à la police municipale

Quelques travaux en régie :

- Peinture bâtiments
- Réparation du lavoir
- Travaux de voirie
- Travaux de peinture : (bâtiments communaux, école primaire : 2 classes et divers)

Travaux de maçonnerie :

- Aménagement et création d'un logement au-dessus de l'épicerie
- Écoles primaire et maternelle : divers travaux
- Construction d'une buvette au jeu de boules

** Réalisé par les agents municipaux*



Impasse des Arnavès



Impasse des Mûriers



Impasse du Farriou



Rue de Vienne (partie haute)



Enrochement route du Vieux Cannet



Route du Vieux Cannet



Chemin de Causserène



Chemin du Théron



Traverse des Jardins

Pôle Technique de Rénovation Urbaine



Chemin des Costettes



Impasse des Lys



Impasse Bachas



Aménagement du Vallon de Vienne



Enrochement du Vallon des Moulières



Mur de soutènement avenue du 8 mai



Réhabilitation des ruelles du Vieux Cannet



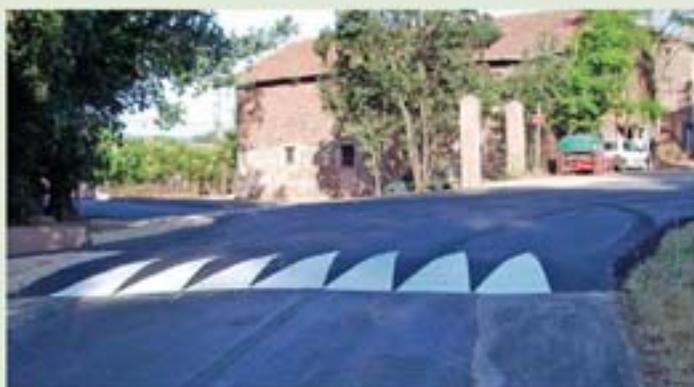
Réhabilitation des ruelles du Vieux Cannet



Réhabilitation des ruelles du Vieux Cannet



Création d'un ruisseau à Saint-Andrieu



Création d'un ralentisseur à l'entrée de l'aire du Recoux



Clôture école primaire



Peinture des bâtiments (la crèche)



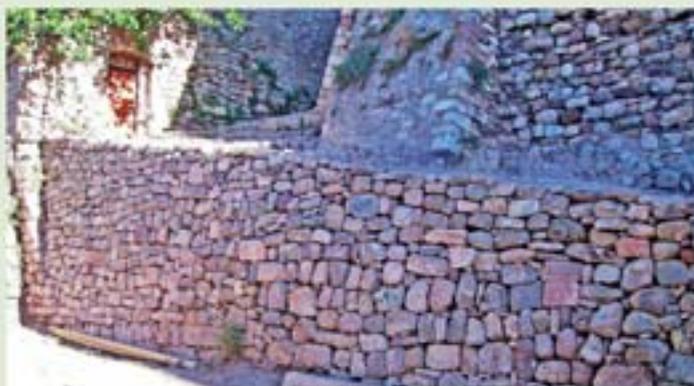
Réaménagement du square Frédéric Mistral



Réparation du lavoir



Entretien espaces verts



Chantier d'insertion : réhabilitation murs et calades



Chemin des jardins



La connaissance et le diagnostic du terrain ont permis une vision des investissements à plus ou moins long terme et d'établir un programme de travaux annuels tant en eau potable qu'en eaux usées. Poursuivre la réhabilitation des réseaux (eau potable et eaux usées), desservir les abonnés dans les meilleures conditions sont nos priorités depuis 2008. Avec la construction de la nouvelle station d'épuration, le traitement des eaux usées sera nettement amélioré.

Enfin, les investissements engagés pour la défense incendie ont permis la pose de bornes incendie dans certains quartiers non-équipés de bornes. La ressource en eau demeure une richesse inestimable, il est primordial qu'elle soit gérée par la commune.

André Del Pia - 1er adjoint - Pôle Technique de Rénovation Urbaine - Pôle Public de l'Eau

Eau potable

Nombre d'abonnés : 2 050

Extensions de réseau réalisées ou en cours (680 ml de canalisations neuves)

- maillage impasse des Roubines (190 ml)
- rue Frédéric Mistral (130 ml)
- maillage Perrache (360 ml)

Afin de permettre un meilleur rendement du réseau :

- recherche de fuites

Amélioration de la défense incendie, fourniture et pose de bornes incendie :

- Causserène
- Les Jardins
- Chemin Cros de Rosse
- Chemin de Méren
- Rééquipement du forage de Méren (pompe, sonde...)

Assainissement

Remplacement de réseaux vétustes suite au schéma directeur d'assainissement

- rue de l'Argelas /impasse de l'Oliveiaie (100 ml)
- ancienne route d'Italie (La Gerfroise dernière tranche) (140 ml)
- construction de la nouvelle station d'épuration
- mise en conformité et équipement de la station de relevage de Causserène (pompes, télésurveillance, alarme)

Nombre d'abonnés : 1638

200 ml de canalisations neuves



Bassin d'aération (nouvelle station d'épuration)



Maillage impasse des Roubines



Travaux de branchement



Réparation de fuites



Déplacement de bornes incendie



Installation bornes incendie



Réunion de chantier (nouvelle station d'épuration)



Vue "aérienne" (nouvelle station d'épuration)



Local technique (nouvelle station d'épuration)



Bassin de compostage



"Mens sana in corpore sano"
**Un esprit sain dans un corps sain.*

Pierre Martos - Adjoint - Pôle Sports et Associations

De nouveaux équipements pour une bonne rentrée sportive

Le stade

Depuis le mois de juillet, le stade en stabilisé a subi de gros travaux de terrassement et l'on constate aujourd'hui sa nouvelle dimension.

Ce nouveau stade est couvert d'une pelouse synthétique qui autorise la pratique du football et également du rugby. Une piste d'athlétisme permet aux amateurs de venir courir tout autour du stade.

Outre l'utilisation par les associations sportives, les écoles profiteront dès cette année de ce nouvel équipement.

Le stade est ouvert au public le mercredi matin de 8h30 à 12h, le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi matin de 10h à 12h.



La salle de danse

La salle de danse de la magnanerie accueille aujourd'hui 9 associations et les 11 classes de l'école primaire.

Cet équipement incontournable a fait l'objet à l'été 2012 de travaux de réfection pour la rendre plus adaptée à ses multiples usages.

Il s'agissait ainsi d'agrandir cette salle en abattant les cloisons de séparation existantes.

Un parquet flottant a été posé au grand bonheur des danseurs qui pourront pratiquer leur activité dans de bonnes conditions.



Le Skate Park

Pour renouveler l'entrain des jeunes et leur permettre de nouvelles performances en skate, trottinette, roller ou vélo, la plate-forme du skate park a été agrandie pour intégrer de nouveaux modules.

Les jeunes vont apprécier ces nouveaux équipements pour faire de nouvelles figures...



Tour du haut Var Matin

Cette année, le Cannet des Maures était VILLE DÉPART du 45ème Tour du Haut Var Matin. 2000 spectateurs présents ont pu assister à la présentation des équipes puis au départ des coureurs donné par le maire, Jean-Luc LONGOUR. L'ambiance était festive autour d'une paella sur la place centrale du village en attendant la course des enfants des écoles de cyclisme dans l'après-midi. Merci à Serge Pascal, organisateur du tour du Haut-Var et rendez-vous probablement pour le départ du tour 2014...



Course enfants



Coureurs officiels



Ouverture de la course avec R. Poulidor

Remerciements

Deux manifestations d'envergure ont eu lieu cette année dans notre commune (Tour du Haut-Var et Cannetoise).

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont rendu ces deux événements possibles ainsi qu'aux agents municipaux.



Vélo club cannetois



Les employés communaux au chevet du tour



La Cannetoise 2^{ème} édition

Pour cette deuxième édition, ce fut encore une réussite.

Cette course pédestre, organisée sur notre territoire pour la deuxième fois, a connu un grand succès avec au programme une course pour les enfants dans le centre-ville, une course découverte de 5 km jusqu'au lac Canneti, une course de 12 km pour les plus courageux, sur un parcours nature le long de la Boudrague jusqu'au lac Canneti, et montée au Vieux Cannet avant l'arrivée en centre-ville.

La troisième édition de cette course est prévue le jeudi 29 mai 2014, jour de l'Ascension.

Entraînez-vous dès à présent pour améliorer votre chrono.



Départ course adultes



Course enfants



Le Vieux Cannet



Tous derrière Léa !



Autour du lac Canneti

Festivités de l'Ours : Noël en centre-ville

Durant la dernière quinzaine de 2012, les festivités de l'Ours ont comblé un large public. Contes, projections de films et spectacles étaient programmés par la Médiathèque. Manège, trampoline et parcours accrobranche pour les plus sportifs ont animé la place centrale du village. L'ART avait une place importante, avec des illuminations artistiques dans le parc, des ateliers découvertes, sculpture géante sur bois et sculpture sur glace.



Dresseur de perroquet Alessio



Le tailleur d'ours



Animation trampolines

Dojo

Le 28 mars 2013, s'est déroulé un nouvel accédit sur le DOJO régional du Cannet des Maures qui demeure impraticable en raison d'infiltrations massives d'eau. Il était consacré à l'analyse des sondages sur les sols de la salle principale. Il a été procédé à deux forages situés aux deux extrémités du DOJO. Sans surprise, l'eau de la nappe a affleuré dès les premiers coups "de pioche". Ces constatations révèlent la présence de la nappe phréatique entre 3m70 et 4m20. Le sol du gymnase, objet des essais, se situant à 4 mètres, le bâtiment semble implanté au niveau exact de la nappe.

La responsabilité du maître d'œuvre, de l'entreprise de gros œuvre et des bureaux d'étude apparaissent aujourd'hui en filigrane. L'expert s'intéressera au niveau des plus hautes eaux avant d'envisager les conditions de reprise de l'ouvrage. Pour autant, la municipalité demeure toujours active avec les services de l'État, de la Région, du Département, ainsi que des grandes Fédérations pour trouver des solutions de financement d'un équipement dont le fonctionnement avoisinera les 250.000 euros annuels. C'est un exercice délicat tant nos partenaires freinent des deux pieds à l'évocation de cette idée qui lors de la réalisation de ce projet n'avait pas été envisagée. Initialement, le plan de financement du dojo laissait la charge exclusive de son fonctionnement à la commune du Cannet des Maures. Cette orientation n'est pas envisageable au regard du coût et de ses différents utilisateurs.



Point de forage n°2



M. l'expert et son sapiteur le 28 mars 2013



Une jeunesse impliquée, dynamique, enthousiaste.

Valérie Vescovi - Conseillère Municipale - Pôle Enfance et Jeunesse

Quelques nouvelles du Pôle Enfance et Jeunesse



Soirée Halloween



Push-Car 2ème édition 2012

Un grand merci à tous les participants qui ont œuvré à la création et la fabrication de Mr CARNAVAL de la ville du Cannet des Maures, placé sur le thème du Nouvel An chinois.

Pendant plusieurs semaines, Monsieur CARNAVAL a pris forme, puis couleurs. Après un petit défilé dans le cœur de notre village, nous avons conduit Mr CARNAVAL sur le terrain de boules pour le voir disparaître en fumée.

Pendant l'été, pour combattre la chaleur, une douzaine de jeunes sont partis une journée afin de se mettre au vert à la fraîcheur de la rivière du "gardon" dans le Gard. Descente kayak, bonne humeur, baignade et éclaboussures étaient au programme.

Des sorties pédestres ont été proposées afin de découvrir ou redécouvrir des lieux nouveaux qui bordent notre littoral.

La compagnie "Parallèle" à animé un stage de danse hip-hop pour une dizaine de jeunes. En fin de semaine, ces derniers ont présenté leur spectacle lors des programmations de l'été, Festival du Chien Rouge.

La course de Push Cars, s'est déroulée le samedi 28 juillet 2012. Les jeunes ont confectionné une réplique, presque parfaite, du célèbre navire de Jack SPARROW, le Black Pearl lequel, grâce à des alizés favorables, les a conduits jusqu'à la victoire.

Pendant les vacances de la Toussaint, la Maison des jeunes a organisé sa soirée Halloween costumée ouverte à tous.

Une centaine de personnes sont venues en famille, toutes déguisées, pour danser et vivre un moment de partage. Un jeune magicien a dynamisé cette rencontre.



Monsieur CARNAVAL

Les vacances de l'accueil de loisirs des "P'tits loups" ont été placées sous le signe de la découverte de la montagne.

Lors de cette première semaine, des randonnées et travaux manuels ont été mis à l'ordre du jour :

Création d'un bonhomme de neige en maquette afin de le réaliser en taille humaine et le reproduire en belle neige lors de la sortie sur GREOLIÈRES LES NEIGES, station située à la limite du Haut-Var et des Alpes Maritimes.

Le Pôle Enfance et Jeunesse a proposé, ce mercredi 27 février, sous un beau soleil et une neige parfaite, une journée glisse. Descentes en luge et grands sourires ont dominé cette sortie.

À la fin de la semaine et pour se réchauffer, un grand goûter a été proposé et partagé avec le CLUB DE LA GAÏTÉ de notre commune afin de croiser expériences et souvenirs autour d'un Bingo géant.

Pour les adolescents, lors de la première semaine, un séjour neige a été organisé. Quinze jeunes et trois animateurs sont partis s'éclater sur la station d'Anceille dans le 05, petite station familiale permettant de concilier ski plaisir et ski technique grâce aux cours donnés par les moniteurs de ski ESF de la station.

Des soirées débat-échange ont été proposées aux jeunes de la Maison des Jeunes, sur le thème dominant de l'année 2013 "prévention des conduites à risques".

En lien avec l'association Aléas (partenaire du Conseil Général), différents intervenants professionnels sont venus débattre avec nos adolescents autour d'une collation sur des domaines variés tels que :
Le tabac, les drogues, l'alcool, mais aussi les nouvelles technologies (les téléphones portables, les réseaux sociaux, internet, etc.).

Une prochaine rencontre autour de professionnels portera sur la santé, la sexualité et les relations aux autres (le vendredi 28 juin de 19h à 22h).

Une quinzaine de jeunes sont présents à chaque rencontre.

Un grand merci à eux et à leurs parents qui ont facilité ces échanges.



Crêpes "intergénérationnelles" au Club de la gaité



Soirée débat-échange (conduites à risques)



Randonnée au Vieux Cannet



Sortie Gréolières les Neiges



Bonhomme de neige



Une organisation pluridisciplinaire.

Richard Spinosa - Adjoint - Pôle Éducation, Transports, Cantine

Entrevue, une journée à l'école

Mme Cathy RIQUEL.

Enseignante à l'école élémentaire du Cagnet des Maures depuis 1993, Mme Riquel en a pris la direction depuis la rentrée de septembre.

Comment se répartissent les responsabilités entre l'école et la commune ?

Richard SPINOSA :

La commune prend en charge tous les aspects matériels, comme la construction, la rénovation et l'entretien des bâtiments, l'achat des fournitures scolaires, le chauffage...en somme, tous les frais de fonctionnement de l'école.

C. RIQUEL :

L'équipe éducative prend en charge tous les aspects pédagogiques, etc.

Concrètement, comment s'organisent les relations entre l'école et la commune ?

R. SPINOSA :

Plusieurs services communaux travaillent en lien avec l'école. Mme Montanelli, qui est responsable du pôle Éducation et Transport, est un rouage essentiel ; elle facilite les relations entre chacun des acteurs concernés : les intervenants du Pôle Technique de Rénovation Urbaine, le Pôle Finances...

C. RIQUEL :

Je suis tous les jours en contact avec Mme Montanelli et chaque lundi matin, nous faisons le point avec M. Spinosa. Je recense les besoins auprès de l'équipe éducative et je sollicite des interventions d'agents communaux lorsque cela est nécessaire. Nous travaillons aussi beaucoup avec la Médiathèque.

Le Pôle Technique de rénovation urbaine, un intervenant majeur dans les écoles.

Frank ZUNINO :

Avec l'équipe des services techniques, nous sommes très soucieux de l'entretien des bâtiments et nous intervenons au plus près des demandes. Tous les agents sont attentifs et nous sommes fiers d'œuvrer au quotidien pour maintenir les locaux et les matériels en bon état et souvent même, les améliorer.

Les grands moments



Journée Plaine des Maures



Remise des dictionnaires

L'organisation des services techniques

Pascal VAN DER ZANDEN :

Au-delà de la maintenance des bâtiments, nous travaillons aussi à l'amélioration ou à la rénovation continue des écoles.

Chaque année, dans le cadre de notre rôle de conseil, nous réalisons les avant-projets et les chiffrages des travaux souhaités, ce qui permet à l'adjoint de présenter son budget d'investissement et à l'équipe municipale d'opérer des choix.

Avant et après l'école, le mercredi, l'accueil périscolaire.

Valérie VESCOVI :

Depuis 2008, nous avons énormément fait évoluer le service. Aujourd'hui, nous accueillons jusqu'à 48 enfants le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30. C'est une aide importante indispensable pour les familles, et les personnels en place redoublent d'efforts pour garantir un accueil sûr et de qualité.

Quel est le rôle des ATSEM à l'école maternelle ?

Carole GORI :

Nous sommes chargées d'assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Nous participons également à la communauté éducative.

Pour reprendre des forces, bien manger est essentiel

Patrick IMBERT :

Chaque jour nous préparons et nous servons 250 repas. Nous sommes très attachés à la qualité des plats préparés, et nous utilisons le plus possible de produits frais. Cette année, nous travaillons avec une diététicienne, pour encore améliorer l'équilibre des repas et donner envie aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs.

Cathy BERNARD :

Sans oublier la semaine bio que nous concoctons chaque mois pour les enfants. Et l'opération « Un fruit pour la récré », à laquelle nous participons depuis 2009 : nous sommes la première école du Var à y avoir participé.

Une attention particulière pour l'entretien des locaux

Vincent LERAY :

Chaque matin, avant l'arrivée des enseignants et des écoliers, nous nettoyons l'école élémentaire et une partie de l'école maternelle. À midi, le personnel de service participe au service des repas, à la plonge et à l'entretien des restaurants scolaires.



Les petits chefs



Rallye Mathématique



Plantation d'un cerisier



Journée Plaine des Maures



Atelier école primaire



Atelier "Petits débrouillards"



Solidarité : une responsabilité collective.

Anicé Lacheref - Conseiller Municipal délégué - Pôle Solidarité / Maison de la Fraternité

Le festin des Sages

Toutes les personnes de 66 ans et plus sont les bienvenues, leurs conjoints plus jeunes seront soumis à une participation.

Un courrier explicatif et d'invitation est adressé courant janvier à chaque administré concerné et inscrit sur les listes électorales.

Les nouveaux arrivants, les personnes non inscrites sur les listes électorales pourront, si elles désirent participer à cette manifestation conviviale, se rapprocher de la Maison de la Fraternité.

Tel : 04.94.500.821



Repas du 3 février 2013

Le Coffret de friandises

Ce colis de fête pour la fin de l'année est remis aux personnes de 70 ans et plus.

Les habitants de notre commune correspondant à cette tranche d'âge et inscrits sur les listes électorales, recevront un courrier fin novembre, début décembre, précisant la date à laquelle le coffret pourra être retiré à la Maison de la Fraternité.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter la Maison de la Fraternité au 04.94.500.821

Création d'une Commission de vigilance

La Commission de vigilance mise en place et gérée par le Pôle Solidarité (C.C.A.S) se mobilisera face au déclenchement du plan canicule et/ou du plan grand froid activé(s) par la Préfecture en cas de températures extrêmes.

En effet, les membres du CCAS prendront contact par téléphone avec les personnes seules, isolées, fragiles afin de s'assurer de leur santé, de leur bien-être et de leur sécurité.

Si une inquiétude persiste, une visite à domicile sera prévue afin d'évaluer les besoins de la personne et faire face à ses demandes éventuelles.

Si vous le souhaitez et pour faciliter ces démarches, vous pouvez communiquer vos coordonnées, qui resteront bien entendu confidentielles, au CCAS à Claudine Falize 04.94.500.821.

Sans parler de "plan canicule" et/ou de "plan grand froid", sachez que le CCAS est à votre écoute tout au long de l'année.

Prévention

Le Plan Canicule

L'objectif du plan canicule, mis en place par le Ministère de la Santé, est de prévenir toute dégradation de la situation sanitaire due à de fortes chaleurs.

Registre de recensement sur notre commune (inscription à caractère facultatif et confidentiel).

Nous engageons dès lors les personnes âgées de plus de 60 ans isolées et les personnes adultes handicapées à se faire inscrire à la Maison de la Fraternité. La finalité exclusive de ce registre nominatif est de permettre la vigilance et l'intervention des services sanitaires et sociaux si le plan départemental d'alerte et d'urgence venait à être déclenché.

Pour limiter l'augmentation de température de l'habitation :

Au titre des mesures les plus simples et préventives :

- Fermer les volets, rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit. Provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure.
- Baisser ou éteindre les lumières électriques

Conseils individuels

- Évitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes (11h à 21h) et restez à l'intérieur de votre habitat dans les pièces les plus fraîches et, au mieux, dans un espace rafraîchi (réglez alors votre système de rafraîchissement 5°C en dessous de la température ambiante),
- En l'absence de rafraîchissement dans votre habitation, passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais (grands magasins, cinémas, lieux publics),
- Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire,
- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans vous sécher, buvez régulièrement,
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation,

- Évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, cola) ou très sucrées (sodas) car ces liquides sont diurétiques,
- En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes) et des crudités (concombre, tomate, sauf en cas de diarrhées) voire de l'eau gélifiée,

Conseils collectifs

- Pensez à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part.
- Pensez à appeler vos voisins ou vos amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.

Votre rôle peut être décisif, n'hésitez pas à inciter les personnes pouvant être concernées à venir s'inscrire auprès du Pôle solidarité et de Mme Claudine Falize, responsable du service.

Prévention Lutte Anti-Moustiques se protéger et éviter leur prolifération

L'Aedes albopictus ou "Moustique Tigre" est apparu en septembre 2007. Il est célèbre pour avoir permis la transmission de maladies des zones tropicales ou subtropicales, telles que le chikungunya qui a touché en Italie 240 personnes sur l'été 2007, ou la dengue. Si, dans le Var, il n'a encore pas transmis ces maladies, il convient néanmoins d'être prudent.

Le reconnaître

Insecte diurne, piquant de jour, il est recouvert de nombreuses écailles, possède une ligne blanche médiane sur le thorax et fait près d'un centimètre d'envergure. Tacheté de blanc, il est de couleur sombre. Les pattes sont rayées de blanc et de noir.

- Sa piqûre est douloureuse.

Éviter sa prolifération

Quelques précautions sont utiles pour contrôler sa multiplication. Éviter les espaces d'eau stagnante (jardinières, soucoupe, vases, seaux : pensez à les vider), remplacer l'eau

des vases par du sable humide. Couvrez les réserves d'eau d'un tissu, ou d'une moustiquaire et entretenez très régulièrement :

- Vos bassins d'agrément et vos piscines en permanence, les gouttières et rigoles d'évacuation, les matériels de jardins, pneus et tout autre réceptacle potentiel (rentrez-les, videz-les ou retournez-les), ils sont à surveiller même après une faible pluie.

Se protéger

Vous pouvez vous prémunir de ces piqûres à l'aide de divers produits (bénéficiant d'un avis favorable de l'AFSSAPS) allant des diffuseurs intérieurs et extérieurs aux produits répulsifs à appliquer sur la peau ou vos tissus. Ces produits devront être adaptés au contexte, mais aussi à la personne. Veillez à bien lire les notices, ou à consulter un pharmacien, notamment pour les enfants et les femmes enceintes. Portez des vêtements couvrants et suffisamment larges en les imprégnant d'insecticide pour tissus.

Les Restos et Relais du Coeur

Le nombre de repas distribués augmente nettement, aussi bien à destination des personnes fragiles habituelles (parents isolés, personnes âgées aux faibles ressources), qu'à destination de nouveaux profils issus de la crise : jeunes adultes démarrant dans la vie active ou bien encore personnes bénéficiant d'un contrat de travail à temps partiel.

Quelques chiffres, bilan 2012 Cagnet des Maures :

37 bénévoles, 272 personnes inscrites, 26 170 repas distribués ou 29 tonnes de marchandises

Planning :

Mardi matin : Distribution + inscription

Mercredi matin : Réception de marchandises

Jeudi matin : Distribution + inscription

Les Restos du Coeur, c'est aussi :

- un accueil, une écoute
- une assistance administrative
- des dons de vêtements, de meubles
- du micro crédit
- des animations : Excursions, goûter de Noël, séjours famille





Pour un développement durable, au service du mieux vivre ensemble.

Michelle Botrini - Adjointe - Pôle Urbanisme et Développement Durable

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Var au Cannet des Maures

La commune a passé une convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Var afin de permettre à la population, dès 2013, de rencontrer gratuitement un **architecte diplômé d'État**.

Cette démarche volontaire d'accompagnement du Plan local d'urbanisme et des nouvelles règles d'urbanisme est destinée à favoriser les projets de qualité, y compris les projets de petite taille (abris, garage, etc.).

Une permanence **gratuite** se tient en Mairie les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois de 9 h à 12 h.

L'architecte du CAUE sera à l'écoute de vos projets de construction ou de rénovation, pour vous conseiller dans différents domaines et notamment, sur les techniques économes de construction ainsi que sur les réglementations d'urbanisme en vigueur.

Besoin de conseils, un projet d'achat, de construction, des travaux de rénovation... N'hésitez pas !

Les modalités pratiques telles que les horaires et la date de commencement de ces permanences vous seront communiquées très prochainement via le panneau d'affichage électronique du parc Pellegrin. Pour davantage de renseignements, rendez-vous à l'accueil urbanisme de la Mairie au 04.94.500.604



Réglementation thermique et acoustique : Entrée en vigueur de la RT 2012

À partir du 1er janvier 2013, toute demande de permis de construire portant sur la construction d'un bâtiment neuf à usage d'habitation (maison individuelle, maison jumelée, immeuble, etc.) devra tenir compte de la nouvelle réglementation thermique dite RT 2012.

Où puis-je me procurer davantage d'information ?

Ministère du Développement durable : www.developpement-durable.gouv.fr

- Revue le Moniteur : www.lemoniteur.fr

- Espace info-énergie Le Luc en Provence (CoFor 83) (Téléphone : 04 94 99 17 25 - E-mail : contact@maures-energie.org)

Adresse : Route de Toulon – Communauté de Communes Cœur du Var - Le Luc (83340)

Accueil urbanisme de la Mairie du Cannet des Maures - tél. : 04.94.500.604 - courriel : urbanisme@lecannetdesmaures.com



Pour le développement économique du centre-ville

Acquisition de la parcelle SNCF, pierre angulaire du développement économique en centre-ville (7 527 m²).

La commune du Cannet des Maures se développe au travers de grands projets tels, Varecopole, le pôle multimodal, le développement du Jas de Faret et de l'aire de loisirs du Recoux. La gare est un point catalyseur de développement, d'autant qu'elle se situe au cœur de ces zones d'activités. La passerelle piétonne la placera en 2014 à portée de foulée de l'aire de sports et du départ de la piste verte de la Boudrague.

Ces terrains accueillent une halle marchande qu'il est envisagé de restaurer pour y installer des commerces et services attractifs créant ainsi un effet "locomotive" sur le commerce avoisinant.

Cette zone sera également utilisée pour réaliser des espaces de stationnement et de voirie.



Le Cannet
des Maures

Implantez votre entreprise au Cœur du Var

VAR
Ecopole



Sur un site idéalement desservi (autoroutes A8 et A57 à 3 min., Route Départementale RDN7 à 1 min. et gare SNCF à 5 min.) : au Cannet des Maures, le "village d'artisans du Portaret" vous accueille. 15 lots de ce lotissement communal artisanal sont à la vente, pour des surfaces de terrain comprises entre 700m² et 4000m² avec un COS de 0,40.

Des lots sont encore disponibles. Renseignez-vous en Mairie du Cannet des Maures, au Pôle Urbanisme et Développement Durable.

tel : 04.94.500.604
www.lecannetdesmaures.com



Localisation du terrain
Lieu-dit Le Portaret

Echangeur Autoroute
A8 et A57

VAR
Ecopole

Semaine du Développement Durable

Comme chaque année, la Commune du Cannet des Maures, engagée pour le développement durable, a participé à la semaine du développement durable qui avait pour thème national la transition énergétique. L'ensemble des manifestations organisées par la Commune pendant cette semaine ont été labellisées au niveau national.

Cette semaine du développement durable a débuté le mardi 2 avril 2013 avec l'inauguration du "grand show des petites choses" de Gilbert LEGRAND à la médiathèque qui a attiré une centaine de personnes. La créativité et l'imagination de cet artiste lui permettent de métamorphoser des objets du quotidien recyclés en personnages poétiques et humoristiques. Le lendemain, Gilbert LEGRAND a partagé avec les scolaires ses secrets concernant la fabrication de ces personnages !

Des classes de l'école maternelle et primaire du Cannet des Maures (Mme FAUCHER, Mme ROUX) et du Thoronet (Mme BLONDY) ainsi que le centre de loisirs « les p'tits loups » ont également participé à cette manifestation en détournant eux-mêmes des objets du quotidien en personnages.

Le mercredi 3 avril 2013 ont eu lieu des visites guidées de la station d'épuration de la Commune et de la centrale hydroélectrique d'Entraigues.

Ces visites ont permis à la population et aux scolaires de découvrir deux aménagements présents sur le territoire communal qui contribuent au développement durable. Ainsi, ce sont plus de cent écoliers à travers cinq classes de l'école primaire (Mme TUMINELLI, Mme TAFANELLI, Mme RIQUEL, Mme MINARDI, Mme VERSEPUY) et une vingtaine d'habitants et agents de la Commune qui ont visité ces aménagements.

La réunion publique Agenda 21 avait pour objectif de présenter les axes stratégiques de développement durable de la Commune.

Vendredi 05 avril 2013 a eu lieu une réunion publique Agenda 21 ainsi que la cérémonie de remise des prix du concours photo des arbres remarquables du Cannet des Maures.

Cinq grands axes ont été énoncés:

- Axe 1 : Revitaliser le centre-ville du Cannet des Maures
- Axe 2 : Renforcer et mettre en cohérence l'offre et le potentiel économique local
- Axe 3 : Préserver les ressources naturelles et les espaces naturels
- Axe 4 : Renforcer l'équité et le lien social
- Axe 5 : Animer l'écoresponsabilité et la démocratie participative

En effet, la municipalité s'est engagée dans la réalisation d'un Agenda 21 local avec pour objectif un développement local durable de son territoire. Pour ce faire, l'Agenda 21 va devenir à moyen terme le fil directeur des politiques que la Commune entreprend.



Barrage d'Entraigues sur l'Argens (le Cannet)



Usine hydroélectrique d'Entraigues (le Cannet)



Plateforme panoramique de la nouvelle station d'épuration

Enfin, la journée du samedi 6 avril 2013 s'est déroulée en famille grâce à une journée porte ouverte de la centrale hydroélectrique d'Entraigues ainsi qu'un spectacle de la compagnie Agogo qui a présenté un conte musical à partir d'objets de récupération réunissant une soixantaine de personnes.

Concernant, le concours photos, un jury composé d'élus et d'agents communaux ont départagé anonymement une soixantaine de photos sur le caractère artistique du cliché et le caractère remarquable de l'arbre.

L'objectif de ce concours était, non seulement de faire participer la population au recensement d'un élément du patrimoine naturel, mais également de répertorier les arbres remarquables présents sur la Commune afin, d'une part de les intégrer au concours des villes et villages fleuris dans la catégorie "patrimoine arboré" et, d'autre part d'inclure les plus remarquables d'entre eux lors d'une future révision du PLU en tant "qu'élément à protéger au titre de l'article R123-11-h du Code de l'urbanisme (motif écologique)".

Les trois premiers ont reçu un ouvrage sur la nature.

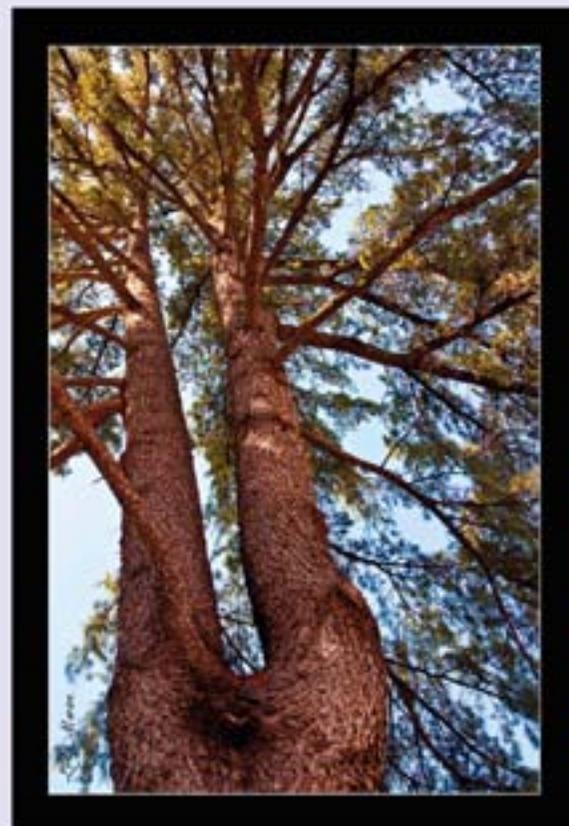
1er prix : Lili MARION

2ème prix : Laurence DE FILIPPIS

3ème prix : Anne-Marie SAMPO



Remise des prix Concours photo



L. MARION - Parc de la Mairie



L. DE FILIPPIS - Voie Aurélienne



AM. SAMPO - Sentier du Vieux Cannet



Maîtrise de la dépense publique, désendettement, soutien au commerce local.

Christine Moretti - Adjointe - Pôle Finances et Développement Économique

Les commerces : 5 nouveaux

Restaurant VIET-NAM (RDN7), dépaysement assuré, farandole de nems de vapeur crevette, porc, poulet, crabe farci, fondue vietnamienne et grillades sur table. (toute la carte est fabriquée maison)
Plats à emporter tél. 04.94.609.071



La Chocolatine (RDN7), propose à l'année un large choix de gâteaux et des entremets, dont le Mogador, spécialité de la maison. Elle propose un large choix de chocolats. Tél. : 04.94.73.44.38
Horaires : lundi après-midi 15h00 -19h00 / du mardi au samedi 8h00 -19h00 / dimanche et jours fériés 8h00 -12h30



Cool Kids magasin prêt-à-porter enfant de 0 à 14ans, situé au premier étage au-dessus de La Chocolatine. Accès avec ascenseur.
Vente de sandales Betula et baskets Converse.
Page Facebook avec photos des nouveautés disponibles en magasin.



Madi Style, le prêt-à-porter féminin.
Laurence Lossec vous accueille et vous propose une large gamme de produits d'habillement.
Tél : 07.60.808.832 - courriel : madistyle.83@gmail.com



La Boîte à Chaussures, propose une sélection de chaussures, prêt-à-porter, accessoires, maillots de bain, etc.
Vous trouverez aussi une sélection spéciale grandes tailles
Du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h



La Grange bio (à côté de l'aire du Recoux) vous accueille et vous propose une large gamme de produits bio et naturels, une sélection de produits locaux, régionaux, produits frais, des plats cuisinés, en passant par un vaste rayon de vrac. NOUVEAUTÉ vous pouvez désormais faire livrer vos colis à la grange bio par le réseau KIALA.



Un budget 2013 contenu

Le conseil municipal du Cannet des Maures a adopté le 6 mars 2013 le compte administratif 2012 (compte retraçant les mouvements effectifs de dépenses et de recettes) et le budget prévisionnel 2013 (acte de prévision et d'autorisation) de la commune.

Concernant l'exécution du budget 2012, les dépenses réelles de fonctionnement 2012 ont été maîtrisées (4.550.400€ contre 4.561.000 € en 2011). Préserver des marges en réduisant des dépenses courantes est une priorité absolue dans ce contexte économique peu encourageant.

Les recettes réelles de fonctionnement 2012 quant à elles, avec un montant de 5.478.000 € (hors produit de cession des immobilisations), sont en hausse de 6.2 % par rapport à 2011.

L'exécution du budget 2012 dégage un excédent de fonctionnement de 837.573 € (contre 484.886 € en 2011). La commune a renforcé sa capacité d'autofinancement malgré un contexte de crise, d'austérité et de rigueur qui se traduit principalement par la baisse des dotations de l'État et des subventions de ses partenaires traditionnels. Des coupes successives et massives annoncées par le gouvernement laissent présager des temps bien moins favorables qui nous contraignent à agir en conséquence en adoptant une politique de gestion respectueuse des deniers publics.

Une politique d'investissement soutenue, mais responsable.

En matière d'équipement, la commune a réalisé 3.388.000€, ce qui représente un effort d'investissement soutenu en comparaison des investissements réalisés par les communes de même strate démographique.

En matière d'endettement, l'encours de la dette est en baisse depuis 2007. Il est passé de 3.136.504€ au 31/12/2007 à 1.459.958€ au 31/12/2012. La commune en se désendettant, reconstitue ses marges de manœuvre précieuses en matière de politique d'investissement.

Concernant le budget 2013, les propositions nouvelles de dépenses d'équipement s'établissent à 3.296.788€, auxquelles il convient d'ajouter les crédits reportés de 2012 pour 1.167.782€.

Parmi ces dépenses prévisionnelles, il faut souligner la budgétisation des travaux relatifs à la construction de la passerelle qui enjambera la voie ferrée entre le centre-ville et l'aire du Recoux, l'installation de la vidéo protection au Cannet des Maures et des travaux de voirie pour faire suite aux dernières inondations. Cette passerelle, couplée avec le développement de l'aire de Loisirs du Recoux, contribuera à l'attractivité du centre-ville autour de la Gare SNCF. Concernant la fiscalité communale, il n'y aura pas d'augmentation des taux, ils seront maintenus au niveau de ceux de 2012.



FISAC, un outil de développement économique local

La commune entend dynamiser l'activité économique. À cette fin, un agent communal vient d'être recruté. Cette personne est chargée du projet FISAC et du développement économique de la commune. Elle est le référent auprès des commerçants, artisans, professionnels libéraux et autres professionnels du territoire. Une de ses premières actions a été d'aider à la restructuration de l'association des Professionnels Réunis du Cannet des Maures (PRCM). A cet effet, nous pouvons nous féliciter de la création d'un nouveau bureau le 11 février 2013 dont la présidence est dorénavant assurée par Mme Estelle GUETTE à qui nous souhaitons bonne chance. A cet égard, nous remercions vivement Mme Anne PERRET, ancienne Présidente et son Bureau pour leurs actions. L'organisation et la structuration des professionnels au sein d'une association représentative est l'une des conditions de réussite de ce projet de redynamisation économique.

Pour rentrer dans le vif du sujet, un premier plan d'action devrait être rapidement défini entre l'association PRCM et la commune, avec la collaboration et l'aide de la Chambre Commerciale et d'Industrie du Var (CCIV) et de l'État. Des financements de l'État, qui « se réduisent comme peau de chagrin », pourraient intervenir dans le cadre d'une démarche FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, le Commerce et l'Artisanat). Le FISAC aura pour but d'optimiser l'attractivité du Cannet des Maures en partenariat avec l'Association PRCM. Mme Michelle-Ange ISCHIA, agent dédié au développement économique, assurera le rôle d'animateur FISAC en étroite relation avec les membres du PRCM en vue d'établir le dossier administratif et les actions individuelles et collectives à engager.

Mme ISCHIA est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches. Téléphone : 04.94.501.008 - Mobile : 06.71.257.528 - Courriel : anim.fisac@lecannetdesmaures.com



L'art est civilisateur.

Marie Thérèse Montanola - Adjointe - Pôle Culture, Connaissances et Découvertes

Nouvelle organisation

Directrice de la médiathèque, depuis son ouverture en 2003, Christine DIOT vient de changer de fonction. Elle ne part pas très loin cependant puisqu'elle est promue à la création du service Tourisme et Patrimoine de la ville.

David BELMONDO est, depuis le 15 mai 2012, le nouveau directeur de la médiathèque. Il occupait auparavant un poste de responsable culturel à la médiathèque de Montreuil, en région parisienne. C'est donc un retour aux racines pour ce hyérois d'origine.



Nouveaux horaires

	Matin	Après-midi
Mardi	9h30 à 12h00	14h00 à 18h30
Mercredi	9h30 à 12h00	14h00 à 18h30
Jeudi	fermé	14h00 à 18h30
Vendredi	fermé	14h00 à 21h30
Samedi	9h30 à 12h00	14h30 à 17h30

Bilan festival

Décidément, ce sacré CHIEN ROUGE, depuis qu'il est au Cannet des Maures, marque de son empreinte la culture de la Ville...

Devenu gardien monumental de la Médiathèque, le voilà cette année donnant son nom à un festival qui durant tout l'été a vu une programmation copieuse et éclectique animer les oreilles et les corps dansants de festivaliers ravis. Rassembleur, familial, populaire, le FESTIVAL DU CHIEN ROUGE, dans cette première édition, a vu un large public se rassembler autour de la scène du jeu de boules.

Près de 3 000 personnes sont venues au fil des 5 dates, à la rencontre d'artistes reconnus ou d'artistes locaux à l'avenir prometteur.

Gageons qu'avec une première édition de cette ampleur, l'année prochaine notre CHIEN ROUGE et son festival soient plus encore l'emblème d'une culture pour tous, riche de sens, de découvertes et de rencontres... à l'image de notre Cité et de la politique culturelle qui l'anime.



As de Trefle



Ours

Elsa MAGREY

Depuis 2010, au printemps, la municipalité du Cagnet des Maures expose les œuvres d'un sculpteur, hors les murs, dans le parc de la Mairie. À l'issue de ces expositions temporaires, le Conseil Municipal acquiert une des œuvres exposées.

Cette année, la jeune sculptrice Elsa Magrey a travaillé, tout au long des trois semaines de l'exposition, à créer une œuvre originale. Ce travail "en live" a permis à tout un chacun, amateur d'art ou néophyte, de voir une sculpture naître de l'ardoise et prendre forme au fil des jours. Le dialogue s'est instauré entre l'artiste et le passant, et les échanges furent fort cordiaux et enrichissants.

Ses sources d'inspiration sont les mythologies nordiques, les esprits de la Nature. Elle travaille l'ardoise, le marbre, la pierre et le bois dans des réalisations de toutes dimensions, inspirées de l'univers végétal. Petit à petit, son travail s'est orienté sur des formes plus abstraites.

À la manière d'Elsa MAGREY

Alors que la sculptrice, armée de son compresseur, faisait naître une nouvelle œuvre dans notre village, chaque mercredi, des d'enfants, après avoir récolté les éclats d'ardoise, ont laissé libre cours à leur imagination talentueuse !



"Sous les marronniers"

Bilan estival - L'été à la médiathèque

Chaque semaine, durant les grandes vacances, Béatrice et Sabine ont accueilli les "petits bouts de chou" à la médiathèque et au petit parc pour leur faire vivre de nouvelles aventures. 224 enfants et parents ont été fidèles à ces rendez-vous.

80 enfants ont participé aux ateliers de « création de papier ». Ils ont pu exercer leur talent et réaliser des collages, de l'origami, des pop-up, du scrapbooking...

Deux expositions d'artistes locaux sont venues enrichir l'offre culturelle estivale. En juillet, c'est l'exposition du collectif « L'Art du Temps » qui a égayé les murs de la médiathèque. Et en août, un poète provençal de renommée nationale nous a fait l'honneur de venir nous présenter ses toiles.



"les vacances de Monsieur Zougoulou"

Livres et vidéos sur la commune

À la médiathèque, vous pouvez vous procurer :

Des livres édités par la commune.

- De **Castrum Caneto au Cagnet des Maures** : 15€
(par Jeanne Delay – 272 pages)
- **La descente du Vieux-Cagnet** : 5€
(par Marcel Migozzi – 96 pages)
- **Le Cagnet des Maures / 1903 - 1953, naissance du nouveau village au quartier de la gare** : 10€*
(par Marcel Migozzi, 192 pages)

Vient de paraître (enrichi de documents, photos, témoignages, coupure de journaux, ...), édité par la commune :

- **Le Cagnet des Maures / 1950, vers l'an 2000** : 15€*
(par Marcel Migozzi, 288 pages)

* Vente couplée des deux ouvrages : 20 €

Pour les nostalgiques, des cassettes vidéo réalisées par la commune.

- **La chasse au Cagnet des Maures** : 15 €
- **La descente du Vieux-Cagnet** : 15 €

Nouveautés

Vous avez un emploi du temps chargé et vous manquez de temps pour vous rendre à la médiathèque ?

C'est maintenant possible :

Ouverture nocturne tous les vendredis jusqu'à 21h30.

Vous bénéficiez également de plus de temps le samedi matin :

La structure reste ouverte jusqu'à 13h.

À l'occasion de ces changements d'horaires, la médiathèque vous propose, depuis septembre 2012, deux nouveaux rendez-vous hebdomadaires :

Tous les vendredis soirs : "Le rendez-vous des Art'Moureux"

Tous les samedis après-midi : "La médiathèque, le samedi, ça me dit... et en famille !"



C.C.F.F. : La protection civile assurée pas des bénévoles.

M. Philippe Gaubert - Conseiller Municipal Délégué - Pôle Administration Générale

Notre "Comité Communal Feux de Forêts"

Nos missions principales sont :

Information et sensibilisation du public, dissuasion, surveillance et une foule de tâches complémentaires qui en découlent, en symbiose avec les services de secours nationaux.

Notre commune s'étend sur **7.364 hectares**, dont 4.700 hectares boisés.

L'association **ADCCFF83**, regroupe les CCFF des communes varoises et compte **140 communes adhérentes** sur les 153 du département ; elle veille sur une superficie de 5.973 km². L'ADCCFF83 compte cette année **4 682 inscrits dans le VAR**, dont **48 bénévoles** de notre commune.

Chaque année est organisée intramuros avant l'été, une session appelée "**Stages de Remise en Mémoire**".

LA RADIO et son langage avec manipulations et mises en pratique.

LE 4x4 et sa conduite, sa motopompe avec utilisation en pratique.

LA CARTOGRAPHIE et sa boussole, avec carroyages et azimuts, là aussi avec mise en pratique sur le terrain.

Ces trois matinées et leurs exercices en réel sur le terrain permettent de partir en patrouille binôme sur les pistes de notre commune (un ancien CCFF aguerri avec un nouveau membre CCFF) avec une connaissance de base minimum pour chaque bénévole.

Petit rappel, nous avons sur notre commune **112 poteaux incendie** et **17 citernes DFCI** d'environ 30m³ l'une.

Cette saison 2012 du 1^{er} juillet au 31 août nous avons effectué : **22** patrouilles en WE et jours à risques, avec **1 453 km** parcourus, **166 heures** répartis entre **20 bénévoles** actifs ayant effectué chacun de **5 à 35 heures** de présence...

Le projet "**PC Crise ADCCFF83**" à l'étude entre notre maire et président, M. LONGOUR et le président de l'ADCCFF83, M. ALLIONE, vise à définir officiellement un point de commandement départemental "crise" au CANNET des MAURES, projet qui confirmerait la place importante, tant stratégique qu'engagée, de notre commune avec ses membres CCFF dans leurs diverses actions d'aide aux citoyens, même hors situation "feux de forêt" (inondations, canicule, etc.) en mutualisation avec les communes sinistrées.

Tout cannetois et cannetoise désirant se porter candidat et s'investir dans cette action est le bienvenu, les renseignements sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.



Comités de secteurs

Des motopompes pour améliorer la sécurité au Cannet.

Dans le cadre d'une convention passée entre la commune du Cannet des Maures et le Conseil Général, 3 motopompes ont été mises à disposition du Comité Communal Feu de Forêt en tout début de saison estivale.

La commune a souhaité participer au dispositif de Comité de Secteur mis en place par le Conseil Général, afin d'améliorer la prévention des feux de forêt. La commune s'engage à réaliser le contrôle du débroussaillage chez les particuliers et en échange, le conseil général met à disposition un outil informatique de cartographie et de suivi du débroussaillage, ainsi que des motopompes.

Ces motopompes thermiques sont placées sous la responsabilité de Sydney KAINUKU, responsable atelier aux Services Techniques. Elles seront manipulées en cas de crise et, toujours sous le commandement des sapeurs-pompiers pour leurs emplacements, par les membres du CCFF formés à leur utilisation.

L'objectif est de placer ces motopompes chez des particuliers pour améliorer la défense face au feu en complément de l'action des sapeurs pompiers. Il peut s'agir de noyer le feu, de veiller une reprise ou d'éteindre des escarbilles ou bêtugues qui contribuent à propager l'incendie. En aucun cas il ne s'agit d'un outil d'attaque du feu, mais bien d'un moyen complémentaire pour contribuer à son extinction.

Il est d'ailleurs conseillé aux particuliers situés en zone sensible possédant une piscine de se doter d'une motopompe thermique.

Pour compléter cette action en faveur de la prévention incendie et vous aider à comprendre la réglementation, un guide du débroussaillage est disponible à l'accueil de la mairie.



Présentation des motopompes





“Notre présent prend racine dans le terreau du patrimoine”

Mme Odile Gailhard - Conseillère Municipale - Patrimoine et Culture

De tout temps Le Cannet des Maures a été un carrefour de routes.

Les Romains (dans leur conquête de nouveaux territoires) ne firent qu'élargir les chemins existants. Dans les textes anciens, on trouve trace de nombreuses voies : la voie Aurélienne, “route d'Italie” en direction de l'Espagne se dirigeant par Brignoles et Aix, vers le Rhône. Cette dernière était très fréquentée. La Narbonnaise qui activait également le commerce local (vente de peaux et achat de sel). Le sel était acheminé du littoral par des chemins sauniers, les marais salants se situaient à l'embouchure de l'Argens. Au sortir des Maures, deux chemins se dirigeaient vers le nord, l'un passant par Miolan, l'autre par Meren vers les crêtes du Recoux. La Route d'Italie a facilité le développement économique : les relais pour les troupes militaires se sont implantés au bord de ces voies pour permettre le repos et le ravitaillement ; les auberges, les artisans ont commencé à s'installer et les villages à grandir.

Cannet des Maures - Coeur du Var, bat au rythme de la protection de son terroir

Après la mobilisation populaire du printemps 2011 contre l'exploitation des gaz et huiles de schiste, ayant abouti à la loi de juillet 2011 interdisant la fracturation hydraulique (sans vraiment la définir !) et l'abrogation à l'automne 2011 de 3 permis sur 64, on assiste aujourd'hui à une importante contre-offensive des industriels : multiplication des dossiers en DREAL, recours pour récupérer des permis. Ce sont des faits très inquiétants.

Et cela continue : 14 nouvelles demandes de permis ont été déposées !

L'exception à la loi de 2011 : l'emploi de la fracturation hydraulique à fin de recherches scientifiques pourrait bien être utilisé par les compagnies pétrolières pour mener à bien l'exploration et au-delà : l'exploitation.

Autre fait inquiétant : la surreprésentation du lobby pétrolier dans la commission d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation mise en place le 21 mars 2012 par le décret 2012-385, pour émettre des avis publics sur les conditions de mise en œuvre des expérimentations de recherche. Les rapports de l'UE se contredisent : en juillet 2011, la commission Environnement Santé Publique et Sécurité Alimentaire déclare que l'exploitation des gaz de schiste a de forts impacts sur la santé publique tandis qu'un an plus tard l'UE déclare l'exploitation non dangereuse pour l'environnement.

On ne comprend pas pourquoi le permis de Brignoles, déposé par la société Schuepbach Energy, qui confirme son intention d'avoir recours à la fracturation, est toujours à l'étude et n'a pas été immédiatement rejeté. Dans ces conditions, les citoyens et les collectifs doivent rester mobilisés et attentifs aux positions du nouveau gouvernement.

Toutes les infos sont sur le site : www.docgazdeschiste83.org - Infos actions au Cannet des Maures www.docgazdeschiste83.org/local/lecannet.htm



Action réalisée sur la commune du Cannet des Maures

Sachez-le

Christine DIOT a en charge le pôle tourisme et patrimoine. Vous pouvez la rencontrer au Point Information tourisme au 2ème étage de la mairie (au dessus du pôle urbanisme) Parc Henri Pellegrin 83340 Le Cannet des Maures - courriel : tourisme@lecannetdesmaures.com - tél. : 04.94.500.600

Église St Michel

L'église St Michel du Vieux Cannet serait érigée sur l'emplacement d'un temple romain. Elle voit le jour certainement grâce aux subsides des abbayes de Lérins et de St Victor.

Dans le premier quart du XI^{ème} siècle, le premier prieur de l'église est mentionné sur le cartulaire de Lérins en 1027. C'est une église romane en forme de croix latine avec un chevet à 3 absides, de 16 mètres de long sur 8 mètres de largeur. Bâtie sur un rocher, elle a gardé son porche d'entrée en arc parfait. Le clocher était vraisemblablement surmonté d'une flèche en pierre. Le campanile en fer forgé que l'on peut admirer date de 1776. C'est un bâtiment d'une grande richesse patrimoniale.

Aussi la municipalité actuelle a décidé de reprendre l'inventaire global du patrimoine de l'église St Michel avec l'aide de Mme Ortuno (Direction des affaires culturelles PACA). Et, dans le cadre d'une politique globale de préservation de notre patrimoine local, la commune a décidé d'engager des actions d'envergure de protection et de restauration, avec l'appui des habitants du Vieux Cannet. Ainsi la réfection des vitraux a eu lieu en septembre 2012.

Un fait historique

Pour venger César, assassiné en 44 et sauvegarder son œuvre, Marc Antoine prend les armes. Il se dirige vers les Gaules. Il va rencontrer Lépide à "Forum Voconii" (entre Ste Maise et les Blais). Ils pactisent. La bataille n'aura pas lieu. Octave, le neveu de César, se joint à eux. Ils formeront le second triumvirat et signeront la fin de la République romaine. Ainsi une des pages les plus importantes de l'histoire de Rome s'est écrite au Cannet sur les fondations de notre antique cité.

Le saviez-vous ?

"Au siècle dernier, les habitants du Cannet des Maures attribuaient le pouvoir de rendre les femmes fécondes à un olivier énorme, aujourd'hui disparu, qui s'élevait près du cimetière du Vieux Cannet. Il suffisait d'aller frotter son ventre contre le tronc rugueux. Survivance sans doute d'un culte rendu au Dieu Sylvanus, Dieu des arbres, culte venant du fond des temps."

extrait du livre de Jeanne Delay "Du Castrum de Caneto au Cannet des Maures"

N'oublions pas le peuple tibétain.

Cultivons l'amour et la compassion, ces deux choses qui donnent véritablement un sens à la vie, le reste est accessoire. (Dalai-lama)

Je rappelle qu'une délibération du 21 septembre 2011 du conseil municipal (a adopté votée par 21 votants sur 23) la motion portant reconnaissance des droits du peuple tibétain.

Le 24 septembre 2011, le maire Jean-Luc Longour recevait solennellement le drapeau tibétain, des mains de Monsieur Tsering Dhondup, secrétaire en charge des affaires politiques et des relations avec les médias, représentant officiel du gouvernement tibétain en exil.

Ce gouvernement tibétain en exil a depuis 1993 un bureau officiel à Paris dans le XI^{ème}, 84 bd Adolphe Pinard, courriel : tibetoffice@orange.fr

En ce qui concerne les dernières informations qui nous parviennent du Tibet, il faut noter que le nombre de détentions arbitraires de moines est en augmentation : preuve du durcissement de la répression dans le comté de Ngaba (Aba en chinois) où l'on déplore le plus grand nombre d'immolations par le feu (moyen ultime de témoigner leur opposition à la tutelle de Pékin pour les moines tibétains). 51 immolations de moines, dont 38 durant ces 8 derniers mois.

Pour information : www.tibet-info.net - www.tibet.net/2012/08/28/2-tibetans-die-after-setting-themselves-on-fire

Nouveau totem au Vieux Cannet



Le Cannet des Maures - Var Castrum de Caneto Site Classé

Un des plus anciens villages de Provence

Le Cannet des Maures est un village de Provence, l'un des plus anciens de la région. Il est situé dans le département du Var, à l'ouest de Toulon. Le village est connu pour son patrimoine historique et ses vestiges antiques.



One of the oldest villages of Provence

The Cannet des Maures is a village in Provence, one of the oldest in the region. It is located in the Var department, west of Toulon. The village is known for its historical heritage and ancient ruins.

Eines der ältesten Dörfer der Provence

Das Cannet des Maures ist ein Dorf in der Provence, eines der ältesten in der Region. Es liegt im Département Var, westlich von Toulon. Das Dorf ist bekannt für sein historisches Erbe und seine antiken Ruinen.

Circuit découverte du village

Le circuit de découverte du village permet de découvrir les vestiges antiques et le patrimoine local. Il est accessible à pied et offre une vue panoramique sur le village et la mer.



Installation le 15 septembre 2012
Par le conseil municipal du Cannet des Maures
et ses élus, Jean-Luc Longour



La sécurité un axe fort, une affaire de tous

Une présence effective de la police Municipale

Un seul numéro : 06 70 94 55 60

Sous l'autorité du maire, nos 4 agents assurent les missions relatives à l'ordre public : bon ordre, salubrité, tranquillité et sécurité demeurent leurs axes de travail. Leurs missions sont larges et les amènent à constater les problèmes d'incivilités, de dégradations, de circulation et de stationnement ou des animaux errants. Au quotidien, ils veillent à sécuriser les entrées et sorties scolaires, ils patrouillent en centre-ville et dans les écarts en se rapprochant de la population et, plus régulièrement, des 8 référents de quartier*, relais incontournables pour la population. Ils demeurent vigilants pour les stationnements gênants tout en n'écartant pas, selon les cas, de faire procéder à des enlèvements et à des mises en fourrière. Ils vont à la rencontre des commerçants pour toutes observations utiles et sécurisent par leur présence la fermeture de leur commerce.

*Liste des référents de quartier et voies respectives consultables sur le site :

www.lecannetdesmaures.com

La mise en place d'un système de Vidéo protection Urbaine sur le territoire

Pour contribuer à préserver une ville où il fait bon vivre, la municipalité a décidé d'installer un système de vidéo-protection en partenariat avec les services de la gendarmerie et de l'État co-financier à 40%. Les axes pertinents et les zones de rassemblement ont été privilégiés à l'occasion de cette première étape. Leur installation sera effective cet été 2013. Bien que la délinquance au Cannet des Maures soit peu présente, il convient d'être prudent, chacun doit se sentir concerné.

Les voisins vigilants

Les incivilités et la tranquillité sont les affaires de tous. Quelques repères vous sont présentés pour prévenir toute atteinte aux biens ou aux personnes:

- prévenir les cambriolages en détectant les événements inhabituels
- être vigilant à l'égard des comportements douteux,
- signaler tout élément inquiétant aux services de gendarmerie (tel : 17) et de police municipale 06 70 94 55 60, en prenant soin, dans la mesure du possible, de rassembler quelques détails descriptifs sur d'éventuels suspects et leur véhicule.

Les voisins solidaires

En cas d'absence de votre voisin, proposez-lui de prendre ses clés pour ouvrir ses volets et relever son courrier pour éviter qu'il ne déborde de sa boîte aux lettres. Soyez vigilants quant aux accès des habitations, fenêtres, portes, portails, garages. Soyez attentifs aux véhicules inhabituels stationnés ou circulant dans votre rue.

Opération tranquillité Vacances

Signalez votre absence aux services de gendarmerie ou de la police municipale qui passeront régulièrement à votre logement tout au long de l'année. Ils effectueront tous les jours, à des heures différentes, des tournées de surveillance pour vérifier les accès. Ils déposeront un bordereau à chacun de leur passage. Un préalable : un simple courrier à l'attention de Monsieur le Maire. Vous serez contactés par la suite par la police municipale pour confirmation et précisions.

Attention au démarchage commercial abusif a domicile ou par téléphone

Des administrés nous signalent des démarchages par téléphone ou à domicile proposant des produits et services dans de multiples domaines (ErDF, charpentes, toitures, portes et fenêtres...). Nous vous recommandons d'être vigilants. Si la plupart des entreprises pratiquent ces activités en respectant les consommateurs, d'autres, moins scrupuleuses, ne s'encombrent guère d'un tel formalisme pour parvenir à leurs fins. Soucieuse de préserver les cannetois, la commune rappelle qu'elle a pour principe de ne jamais mandater ou accréditer une entreprise pour la réalisation de diagnostics et/ou de travaux auprès des particuliers.

Quoi faire face à ces pratiques ?

En cas de démarchage à domicile, quelle que soit la profession revendiquée, vous pouvez demander au démarcheur sa carte professionnelle ou ne pas hésiter, en cas de doute, à téléphoner au service dont il se réclame. En cas de démarchage par téléphone

(fixes ou mobiles), le ministère de l'Économie et des Finances rappelle l'ouverture de la liste PACITEL* pour limiter le démarchage téléphonique abusif. Les consommateurs qui ne souhaitent plus être démarchés peuvent s'inscrire sur www.pacitel.fr. L'inscription est simple, gratuite, et reste valable 3 ans. Les effets de leur inscription seront tangibles de un à trois mois après celle-ci.

*Le dispositif Pacitel, sorte de « liste rouge » pour les consommateurs, va faire l'objet dans les prochains mois d'un projet de loi. Fonctionnant jusqu'ici grâce à la bonne volonté des entreprises participantes, ce dispositif sera étendu à toutes les sociétés, qui auront alors l'obligation de respecter le choix des abonnés ne souhaitant pas être sollicités.

Si certaines sociétés se présentent au nom de la ville du Cannet des Maures, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie (04.94.500.600) ou la Police Municipale (06.70.945.560).

Une équipe dévouée pour une sécurité renforcée



LE JARDIN SUSPENDU

Le jardin suspendu au dessus des voies de chemin de fer « Babylone », ce projet phare se réduirait en une passerelle.

> *Pourquoi faire simple quand on peut faire compliquer ?*

> *Pourquoi faire de l'embellissement quand on peut faire de l'inesthétique ?*

> *Pourquoi faire financièrement au plus juste quand on peut faire plus onéreux ?*

Voici parmi tant d'autres, 3 questions qui auraient pu être posées sur ce projet pharaonique, si lors des séances du Conseil Municipal, celui-ci avait fait l'objet de débats sur sa pertinence, de débats sur des solutions alternatives, comme il se doit.

Si l'on veut bien faire abstractions des motifs ayant poussé Monsieur le Maire à persister sur un projet, qui pour l'heure, vu les besoins en terme de fréquentation et le contexte économique difficile, paraît bien trop prématuré et pour le moins inopportun.

Une analyse « sommaire » nous amène à répondre aux 3 questions ci-dessus.

Enjamber les voies ferrées, par un piétonnier sur passerelle, est toujours possible et ce en de nombreux endroits. S'il se situe près de la Gare, son objectif premier ne devrait-il pas être la sécurité des voyageurs devant aller sur le quai n°2 ?

Le domaine ferroviaire, vu du Pont Saint Louis, est par excellence inesthétique, ne rajoutons pas, en plus, une verrue à côté de la gare sur fond naturel de grands arbres.

Car qu'elle que soit la réussite et la beauté architecturale de l'ouvrage, son positionnement ne peut qu'en faire « une verrue ».

L'analyse de l'usage de ces ouvrages dans différents points du département fait ressortir qu'ils sont finalement très peu empruntés (sauf en zone à très forte densité de population). L'approche financière incluant les exigences de la SNCF, les contraintes liées à l'accessibilité des personnes à mobilités réduites, l'accès sécurisé au quai n°2, fait ressortir un montant astronomique qui à lui seul suffit à classer cette solution.

Puisque l'idée est relancée, profitons-en pour faire une étude sérieuse, de l'existant en toute simplicité. A partir de la gare jusqu'au pont Saint Louis existe un piétonnier (sur trottoir), utilisons le trottoir du Pont côté sud, arasons le parapet aveugle pour le remplacer par un garde fou à claire voix, gagnons sur la largeur des bandes de roulement et nous avons une largeur suffisante pour un piétonnier sécurisé et paysagé par les techniques et les matériaux modernes.

En plus de répondre aux mêmes fonctionnalités que la passerelle l'aménagement que nous proposons offre aux automobilistes une vue imprenable sur le village, la gare et ses abords. (Plutôt beau et attractif, non ?)

Tout de suite après le pont, l'espace existant permet d'implanter des escaliers et avec quelques aménagements une rampe d'accès pour les personnes à mobilités réduites jusqu'au niveau du parking. Cela entrainerait un aménagement paysager du fond du parking (côté RDN7) qui ne serait pas du luxe !!! De plus l'aménagement pourrait se prolonger sur le délaissé de l'ancienne route de la Garde Freinet, desservir le DOJO et au delà ...

En finalité nous aurions une liaison piétonne-cyclable confortable intégrée au pont Saint Louis, un point de vue imprenable sur notre village, un aménagement paysager des abords du parking de la salle du Recoux, un cheminement qui se poursuivrait au delà, en lieu et place d'une ... seule verrue.

FAITES VOS COMPTES ! Estimation à ce jour de la passerelle : 1 558 162.00 € (Un million cinq cent cinquante huit mille cent soixante deux euros). La solution que nous préconisons coûterait 4 à 5 fois moins ?

Gageons que la raison l'emportera et que ce projet de passerelle Babylonienne restera en suspend !

Alain FABRE – Christian BERNARD – Paul BERNARD – Véronique BOURASSET – Alain DUDON – Gisèle DURANT – Jean Marc FREGNAGNI
Jean Claude GIRAUDO – André MASSA – Jean Paul VINCENT.

Naissances

JACQUOT BUCHER Andy, Roger Francis Joseph	BRIGNOLES	22/01/2012	GUEROUAT Bilal	BRIGNOLES	11/05/2012
GARCIA Noam, André Jean-Paul	BRIGNOLES	23/01/2012	CARBONNET Tittouan	BRIGNOLES	12/05/2012
CIESLIK Manon, Océane	DRAGUIGNAN	25/01/2012	LARODIE Pierryck, Louis	Le Cannet des Maures	15/06/2012
ROBERT Fanny, Marie Louise	BRIGNOLES	03/02/2012	PATUN Manon, Edith Raymonde	DRAGUIGNAN	06/07/2012
HENQUINET Rafaël, Guiseppe Jean-Louis	BRIGNOLES	14/02/2012	SCHREINER Ethan, Christian José	DRAGUIGNAN	21/07/2012
MÉONI Lisa, Fabienne Nadine	DRAGUIGNAN	18/02/2012	SAUSSE Charline, Françoise Dominique	FRÉJUS	22/07/2012
GASQUET PIERRAT Celena	DRAGUIGNAN	28/02/2012	COULMAIN Eloane, Marie-Claire Christine	DRAGUIGNAN	29/07/2012
TRÉGUER BRAGUER Elisabeth	DRAGUIGNAN	08/03/2012	GEOFFRAY Aaron, Philippe Noël	BRIGNOLES	01/08/2012
AMHADJI Ryme	DRAGUIGNAN	09/03/2012	BLOBNER Jonas	BRIGNOLES	10/08/2012
DUPUIS VARY Evan, Jacques Didier	BRIGNOLES	13/03/2012	DUPONCHEL Elisa	FRÉJUS	19/09/2012
BURGER Kaïs, André	DRAGUIGNAN	31/03/2012	MOREL Noelia, Monique Marie-Ange	FRÉJUS	30/09/2012
WEILER Malaïka, Amélie	DRAGUIGNAN	01/04/2012	BOSSET Elisabeth, Marie Annie Christine	BRIGNOLES	13/10/2012
BOUKHOBNA Aziza, Azia	DRAGUIGNAN	10/04/2012	BERNARD VISTEL Gabriel	TOULON	23/10/2012
IMBERT ESTEVES César, Antonio Claude	TOULON	29/04/2012	GALESSI Emy	LA CIOTAT	30/11/2012
DAVID Aron, Alain Dominique	DRAGUIGNAN	02/05/2012	MENARDO Cali, Patricia Danièle Carla Olivia Susy	BRIGNOLES	26/12/2012

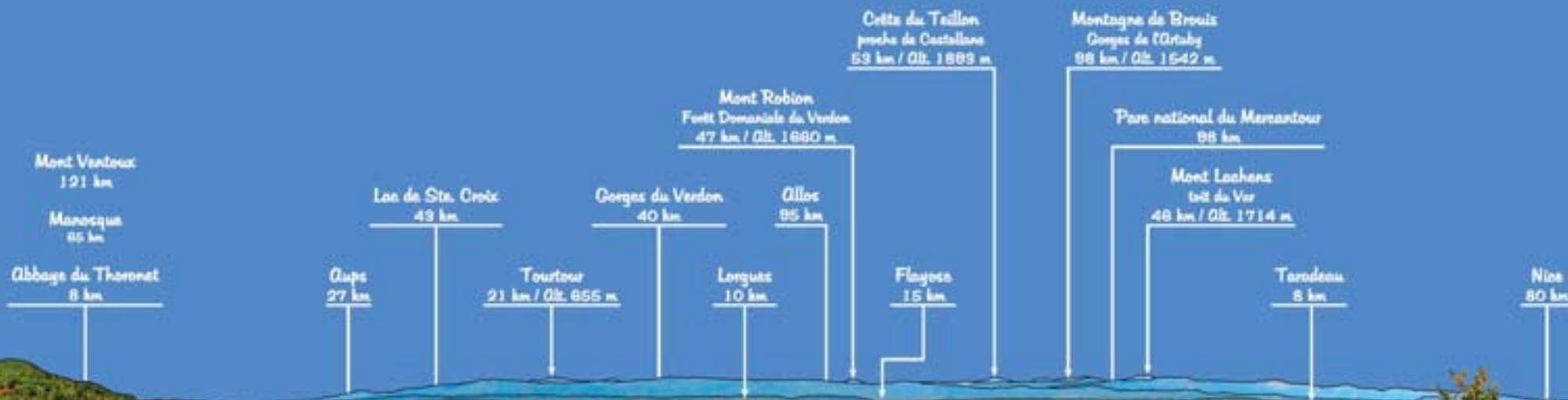
Mariages

THAREL Thierry, Yves Jean-Charles et STRAFORELLI Annick	28/01/2012	PULCE Franck, Gilles et COLLET Ludivine, Jessica Mélanie	11/08/2012
PIOTTO Frédéric, Renaud et MARTIN Jane, Elisabeth Léontine	12/05/2012	VOLTER Gary, Claude et CARPENTIER Marjorie, Dominique	11/08/2012
VICENTE Florian, Gilbert et ACEVEDO Lois, Marie-Hélène	12/05/2012	EYCHENNE Jacques-Henri, Philippe et VATRY Aude, Elisabeth Marie Bernadette	18/08/2012
MOURIC Xavier, Paul Marcel Pierre et LAVALLOIR Maud, Géraldine	09/06/2012	SCHOONENBERGH Charles, Benoît et RANCE Christine, Annie	25/08/2012
BOTTA Serge, Joseph Lucien et GARCIA Catherine, Georgette	23/06/2012	BECHMOUN Saïd et AIT EL KOURDE Fatima	01/09/2012
LE DOUR Yann, René Jean et FREYCHET Séverine, Marie-Noëlle Jeanne	23/06/2012	MOURYLEV Sergueï et KASPIAROVICH Yuliya	15/09/2012
SORIN Kevin, Stanislas et POTEAU Delphine, Henri Daniëlle	07/07/2012	FERNAND Julien, Robert Philippe et ITALIA Magali, Maryse Clélia	29/09/2012
FERMENTAOS Brice et REBAUDO Séverine	21/07/2012	BRIATTE Michel, Jean-Marie et GRUILLOT Claire	20/12/2012
ORIGONI Yves, Antoine et YOLANDE Gisèle	21/07/2012	DOUTRE Frédéric, Pierre, Gaston et CHARLET Martine, Madeleine, Renée, Marie	29/12/2012
ARCOS Patrick, André et PRANVILLE Sylvie, Catherine	03/08/2012		

Décès

CARTRY Maurice, Gabriel Marcel	11/01/2012	GARINO Max, Honoré Joseph	13/05/2012	SERVAT Ginette, Marie, née FERNANDEZ	06/09/2012
LAURENT Félix, Paul	13/01/2012	SAUZEAU-BERTIN Laurent, Bernard	14/05/2012	BAVEREY Sylvain, Michel Jean-Claude	24/11/2012
BERMUDEZ Dolorès, née DOMINGUEZ RODRIGUEZ	15/01/2012	MIOLA Gilda, Josette Noëlie, née URDY	20/05/2012	FÉRALIS Ferdinand, Aubert Joseph	26/11/2012
CAMAIL Henriette, Marcelle, née CHAIX	01/02/2012	CÉSAR Armand, Noël Jules	21/05/2012	FRANCE Julien, André Raoul	30/11/2012
AUER Anna, Marie-Louise, née TALIERCIO	26/02/2012	HERNANDEZ Jean-Paul, André	22/05/2012	VOLLE Gilles, Adrik, Maurice	01/12/2012
MAREK Jean	11/03/2012	SOUPAT René, Antoine Marie	03/06/2012	CALCAT Jeanne, Antoinette, née MARFAING	26/12/2012
LECLERCQ Jean-Marie, Henri Joseph	16/03/2012	ROLLAND Antoinette, Blanche Marie, née PINELLI	12/06/2012	PANTEL Daniel, Fernand François	28/12/2012
MATHONNAT Jacques, Maurice Jean	02/04/2012	VOIRIN Gérard, Maurice Antoine	28/06/2012	COSSON Jean, Claude François	30/12/2012
MAUTINO Jean, Baptiste Pierre	05/04/2012	BASSÉGUY Jacques, Marie Benoît	05/07/2012	BOTTASSO Béatrice, Marie, née FARIN	30/12/2012
FAYAT Claude, Bernard	17/04/2012	WIAND Marc, Antoine	15/07/2012		
FOURCOUX Evelyne, Anne-Marie	18/04/2012	SCHMITT Alfred, Charles Chretien	04/08/2012		

Une nouvelle table d'orientation au Vieux Cannet



Le Cannel des Maures - Var

Castrum de Caneto - Alt. 225 m